



Déclaration liminaire au CDEN du 30 juin

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN a lieu quelques jours après les résultats des élections législatives. Pour l'UNSA Éducation, le défi démocratique que représente une abstention croissante qui perdure, notamment chez les jeunes, nécessite un changement de méthode politique, à l'opposé de ce qui s'est passé pendant le premier quinquennat du président Macron, où le rôle des corps intermédiaires dans la démocratie sociale a été ignoré, voire nié. Cette situation nouvelle doit aussi être l'occasion de créer enfin une culture du compromis dans la vie politique française. Face à une extrême-droite qui se fortifie, avec des territoires durablement conquis, l'UNSA Éducation affirme sa volonté de travailler avec les forces républicaines pour faire reculer le Rassemblement National et renforcer la République laïque, démocratique, sociale et écologique, en restaurant la puissance publique contre tous les fatalismes sociaux et économiques. Le soutien à des politiques éducatives qui réduisent les inégalités, incluant la mise en œuvre de mesures énergiques et innovantes pour la mixité sociale, devient chaque jour plus indispensable dans ce contexte. Ces politiques éducatives ne peuvent réussir sans une meilleure reconnaissance des personnels, pour créer un « choc d'attractivité », avec une revalorisation importante de leur rémunération et une amélioration des conditions de travail.

Nous voulons enfin une société plus apaisée, une démocratie où l'écoute et l'effort de rassembler soient plus forts. Le rôle du dialogue social et la place des corps intermédiaires doivent être renforcés : comme médiateurs sociaux, avec l'ensemble des forces syndicales, associatives, caritatives et citoyennes qui font la République du quotidien, ceux-ci font partie des solutions évidentes à la crise politique que notre pays traverse. Au Président de la République d'être à la hauteur de ce défi majeur : il n'est pas encore trop tard !

Dernier Cden de cette année scolaire qui n'aura pas encore simple pour les personnels. Selon les derniers résultats du baromètre de l'Unsa Education, pour lesquels plus de 42 000 collègues ont répondu, 92% des personnels aiment leur profession mais 29% ne donnent plus de sens à leur mission, chez les personnels inspecteurs, ce pourcentage est encore plus important, tout comme les médecins . Que dire des AESH : le démarrage des PIAL qui devait améliorer les conditions de travail de ces personnels n'est pas satisfaisant : c'est pour cette raison que l'Unsa, avec l'ensemble des organisations syndicales, a manifesté le 23 juin. Ces personnels sont indispensables dans nos écoles, collèges et lycées, et pourtant, leur rémunération, statut ou encore salaire ne leur permettent pas d'assurer pleinement leur mission. Il est urgent de prendre enfin en compte ces personnels ! Les groupes de travail académiques et départementaux font avancer les choses mais ces progrès sont lents à mettre en place.

Que dire encore de ce résultat du baromètre de l'Unsa Education qui précise qu'à peine 22% des personnels enseignants conseilleraient aux jeunes de faire ce métier : il n'est pas étonnant qu'il y ait une crise de la vocation ! Alors la solution du gouvernement, organiser des job dating afin de recruter du personnel sans formation, avec un niveau d'étude bac plus 3 au lieu du master et avec un statut précaire. L'Unsa est farouchement et fortement opposé à ce mode de recrutement mais aussi à ce type de contrat. Quelle va être la formation de ces personnels ? Comment vont-ils être accompagnés

sur le terrain ? Par des collègues déjà à bout et surchargés? Comment seront-ils affectés ? Pour quelle durée ? Tout cela inquiète l'Unsa et nous l'avons dénoncé lors de ces job dating du 21 juin. Nous avons d'ailleurs émis un avis à ce sujet en intersyndicale à ce sujet lors du CHSCT du 10 juin.

Vous le savez, la profession est malmenée et cela ne va pas s'arranger : les temps partiels sont de plus en plus difficiles à obtenir , tout comme les demandes de disponibilités, ou de formation, quant aux inévitables, leur nombre reste toujours trop bas, obligeant certains collègues à être séparés de leur conjoint et enfants parfois de nombreuses années

Par ailleurs, Malgré les épisodes de canicule déjà vécus les années passées, il aura fallu attendre d'être en pleine période de fortes chaleurs pour que des recommandations soient adressées par le ministère de l'Éducation nationale aux recteurs et aux Dasen.

Or, et ce n'est pas la crise sanitaire qui a démontré le contraire : les délais de transmission, prise de connaissance des informations descendantes et mise en œuvre possible de ces dernières revêtent parfois une longueur tout aussi justifiée par la charge des missions au quotidien que dommageable sur l'objectif de protection visé.

Le SE-Unsa, avec sa fédération l'Unsa Éducation membre du CHSCT ministériel, a alerté en urgence le ministère quant aux points de vigilance à avoir en urgence et au travail prioritaire à mener pour les années à venir.

Les consignes, bien qu'importantes et indispensables, adressées aux recteurs et Dasen en début de pic de chaleur, restent pour certaines fort limitées quant à leur possible mise en œuvre et d'autres ressources mériteraient d'être communiquées à la profession pour mieux se protéger et savoir alerter lorsque c'est nécessaire.

De plus, l'envoi tardif de ces consignes sous-estime une fois de plus le délai de transmission aux différents acteurs tout au long d'une chaîne hiérarchique puis au sein d'une profession nombreuse et déjà en peine à gérer la charge de travail quotidienne.

En dehors des nouvelles constructions, et encore lorsque celles-ci ont bénéficié de concertation suffisante, la majorité des structures scolaires ne permet pas de protéger contre les fortes chaleurs. La crise sanitaire a mis en exergue de nombreuses lacunes en matière de bâti scolaire en France tels que l'insuffisance voire l'impossibilité de ventilation, les points d'eau en nombre insuffisant ... Mais si certaines de ces lacunes ont pu connaître quelques améliorations pour faire face à la crise, d'autres demeurent. Et toute préconisation ministérielle visant à se prémunir des conséquences dommageables de fortes variations de température reste vaine : accueillir les élèves et organiser les examens dans les espaces préservés de la chaleur, utiliser les salles climatisées...

De même, préconiser aux personnels des écoles et établissements de faire appel à l'expertise des médecins et infirmiers de l'Éducation nationale lors de prise de médicaments d'élèves ou de surveillance particulière à assurer rappelle une fois de plus la charge déjà trop lourde de ces personnels en nombre trop faible qui les empêche de répondre correctement aux besoins.

Pour protéger professionnels et élèves, deux éléments sont essentiels et pourtant minimisés voire ignorés par le ministère quant à l'accompagnement qu'il doit à ses personnels pour assurer leur sécurité :

- la formation des personnels dès leur entrée dans le métier et tout au long de leur parcours en matière de prévention relative à leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail ;
- le rappel des dispositifs et outils à utiliser pour prévenir, alerter et se protéger : la mise à jour du Duerp (document unique d'évaluation des risques professionnels), le recours au RSST (registre santé et sécurité au travail), la saisine du CHSCT (comité hygiène sécurité et conditions de travail), la reconnaissance d'une imputabilité au service...

Ce défaut d'information et d'accompagnement, au-delà d'exposer les personnels aux risques, les pousse parfois à se mettre en danger par le recours à tort à des processus très règlementés et très spécifiques tels que le droit de retrait.

La page dédiée de l'INRS sur ce sujet peut être une ressource intéressante pour les personnels de l'École. Pour l'Unsa, une nécessaire remise en question de la prévention est urgente et nécessaire.

L'Unsa ne cesse de la dire et de faire avancer les choses lors des CHCSTM, CHSCTA ou encore CHSCTD.

Que dire des DHG changeantes ou non connues des équipes fin mai, voire début juin et des annonces tardives de suppressions de classes au collège pour la rentrée le 20 juin ! Les enseignants ne peuvent pas travailler dans de telles conditions ! Ou des demandes plus que tardives de changements de répartition des élèves afin de ne pas dépasser l'effectif de 24 en cycle 2 mais en créant des classes à double niveaux qui créent d'autres difficultés : faisons confiance à l'expertise de nos enseignants et aux compétences de nos directeurs et directrices pour cette organisation.

Il est temps de revaloriser les enseignants, à la hauteur de leur perte de pouvoir d'achat, alléger leurs missions mais aussi améliorer leurs perspectives de carrière.

Nouveau ministre, nouveaux députés, nous voulons un changement de méthode, des améliorations concrètes et rapides, la profession est à bout et attend du concret !!! Le gouvernement vient d'annoncer la revalorisation du point d'indice de 3,5% au 1^{er} juillet. Pour l'Unsa, ces premières mesures sont indispensables mais restent insuffisantes et décevantes au regard du niveau d'inflation (5,2%) sur les 12 derniers mois. L'Unsa continuera de marteler que le pouvoir d'achat demeure la 1^{ère} préoccupation de nos collègues et que ce dégel du point d'indice n'est qu'une étape.

Pour l'Unsa Education, Marie Lamoureux et Solange Silvan